

Votre propriété, un trésor caché ?

J'ai effectué une ballade en chaloupe sur un de nos beaux lacs qu'est le lac-aux-Sables, il y a quelques jours. Je remercie beaucoup d'ailleurs, la personne qui m'a offert cette promenade, ce fut un moment bien agréable qui fut agrémenté de son vécu « environnemental » du lac et de la symphonie de son petit moteur 4-temps ! J'ai pu voir les anciens désastres qui ont été revégétalisés, les mauvais et bons coups qui perdurent mais aussi les aménagements récents qui ne sont pas toujours des réussites.

Je comprend que les gens sont fiers de leur propriétés et qu'ils veulent la montrer. C'est un réflexe naturel. Mais malheureusement, en bordure d'un plan d'eau, il faut plutôt imaginer notre terrain comme un écrin dans lequel on y dépose le joyau qu'est notre demeure. Il faut plutôt être « séraphin » et cacher notre butin de la vue des gens qui circulent sur le lac.

Ok, j'arrête les métaphores et je m'explique ! La bande de protection riveraine doit demeurer naturelle et conserver son couvert forestier. Une fenêtre « verte » peut y être aménagée, mais seulement en élaguant les quelques branches qui bloquent complètement la vue mais pas en enlevant tous les arbres ! Votre construction aussi belle soit-elle ne devrait que s'entr'apercevoir du lac. On ne doit pas pouvoir l'admirer dans toute sa splendeur. La nature étant ce qu'elle est, les arbres morts qui peuvent transmettre des maladies peuvent être enlevés (après avoir obtenu une autorisation) mais il est très important de les remplacer. Les grands arbres fournissent de l'ombre sur le plan d'eau, ce qui évite de faire augmenter la température de l'eau. C'est pourquoi, ils sont bien importants.

Il est également possible de refaire un couvert végétal à notre rive qui a passablement été dénudée. Mais SVP, éviter de le faire avec les méthodes que l'on préconisent pour les plates bandes. L'usage excessif de paillis donne un cachet qui n'est pas naturel et lors de pluie, le paillis s'en va dans l'eau. Certains paillis sont traités avec des colorants qui vont se déposer dans l'eau. Même chose pour le gazon. Les brins d'herbes de ce dernier lorsqu'ils sont coupés (même s'ils sont ramassés) finissent par se rendre au lac. En se déposant au fonds du lac, à proximité de la berge, les brins font un engrais et repoussent dans l'eau. Et, plus on va chercher à l'éliminer en l'arrachant, les petites particules ainsi dégagées se redéposent, et ça continue. Il est beaucoup plus simple de planter des arbustes qui fourniront un système racinaire qui tiendra le sol en place et qui cacheront les murets de pierre et de ciment. Mais la chose qui est la plus facile à faire pour renaturaliser une rive est d'opter pour la règle du paresseux. « Il suffit de ne rien faire, la nature se chargera de tout! » Effectivement, si l'on évite à notre rive le passage de la tondeuse et des produits chimiques, la nature se chargera de faire pousser les plantes, arbres et arbustes dont elle a besoin pour se « guérir ». Des produits sans entretien, je vous le promet !

Profitez bien de la fin de saison pour vous reposer !

Environnement vôtre !

Votre inspectrice en bâtiment et environnement,
Katy